



---

PRÉSIDENCE MALAGASY  
DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COI

*une impulsion pour*  
LA SECURITÉ, LA RELANCE  
ET LA JEUNESSE EN INDIANOCÉANIE

---



COMMISSION DE  
L'OcéAN INDIEN



# SOMMAIRE

---

<b>Préface</b>	2-3
<b>Paix et stabilité</b>	4-6
<b>Sécurité maritime</b>	7-10
<b>Sécurité alimentaire</b>	11-15
<b>Espace économique</b>	16-20
<b>Jeunesse</b>	21-24
<b>Evolution de la COI</b>	25-27

*Ce magazine a été produit dans le cadre de la présidence malagasy du Conseil des ministres de la COI. Il présente les actions entreprises par la COI en phase avec les priorités de la présidence malagasy de l'organisation et pour laquelle elle a donné une impulsion. Toute reproduction, même partielle, doit obtenir l'aval du Secrétariat général de la COI.*

© Commission de l'océan Indien, mars 2023

Direction éditoriale  
GR en collaboration avec le bureau  
de l'Officier permanent de liaison de  
la République de Madagascar

Rédacteurs  
Johanna Andriamamonjy,  
Jean-François Détry  
Andry Rasoanindrainy  
Gilles Ribouet

Conception  
Unité de communication de la COI

Crédits photographiques  
banque d'images de la COI,  
ministère des Affaires étrangères  
de la République de Madagascar,  
présidence de la République de  
Madagascar, Pixabay, Shutterstock

# PRÉFACE

**par S.E. Madame Yvette SYLLA**

Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar  
Présidente du Conseil des ministres de la COI

Quel chemin !

En 1982, les ministres des Affaires étrangères de Madagascar, de Maurice et des Seychelles ont jeté les bases de la Commission de l'océan Indien en adoptant la Déclaration de Port-Louis. En janvier 1984 aux Seychelles, ils ont institutionnalisé notre Commission dans le paysage diplomatique régional par l'Accord de Victoria. Les Comores et la France au titre de La Réunion ont naturellement rejoint notre Commission en 1986.

Depuis, la COI s'est affirmée comme le véhicule premier de la coopération et de la solidarité régionales, axées sur les spécificités de nos Etats insulaires. Elle a mis en œuvre une cinquantaine de projets de coopération grâce au soutien apprécié des partenaires au développement, notamment l'Union européenne, l'Agence française de développement, la Banque mondiale ou encore le Système des Nations unies et la Banque africaine de développement. Pour ce faire, la COI a dû s'adapter aux contextes, évoluer pour répondre aux besoins, élargir le champ de ses interventions et diversifier ses partenariats.



La présidence malagasy du Conseil des ministres de la COI s'est donc inscrite dans un mouvement de fond de modernisation institutionnelle et fonctionnelle enclenché par la Déclaration de Moroni sur l'avenir de la COI d'août 2019.

Nous avons ainsi porté une attention particulière à l'élaboration de nouveaux textes de gouvernance visant à moderniser la structure et à asseoir les principes de redevabilité, de transparence et de résultats. Durant notre présidence, un nouveau règlement intérieur, un code d'éthique ou encore un nouveau plan de développement stratégique ont été élaborés.

Notre présidence s'est aussi engagée autour de priorités stratégiques et opérationnelles : sécurité maritime et alimentaire, relance économique et échanges intrarégionaux, diplomatie parlementaire ou encore épanouissement de la jeunesse.

Concernant la sécurité maritime, la République de Madagascar a confirmé son implication effective pour la consolidation et la pérennisation de l'architecture régionale de sécurité maritime mise en place dans le cadre du programme MASE sur financement européen.

Le Centre régional de fusion de l'information maritime basé à Antananarivo forme, avec le Centre régional de coordination opérationnelle situé aux Seychelles, le cœur du dispositif commun de surveillance et de contrôle. La présidence malagasy de la COI soutient donc fortement la mise en œuvre d'un programme MASE 2.0. qui capitalisera sur les acquis, renforcera les Centres régionaux et la mise en réseau et portera une attention particulière au «legal finish».

Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, c'est un sujet complexe qui oblige à des actions diversifiées et soutenues. Dans le cadre du projet SANOI financé par l'UE, une filière régionale de semences est relancée. La FOFIFA, par exemple, a bénéficié d'appuis en équipements. Des subventions en soutien à la production agricole de proximité, suivant les modèles agroécologiques, ont été octroyés à Madagascar et aux Comores. Des campagnes de sensibilisation sur la santé nutritionnelle ont également cours. Face au défi, il nous faudra aller plus loin. La COI devra être porteuse d'une partie des solutions dans un cadre de coopération, en complément des actions nationales et des aides bilatérales.

Pour la relance économique et les échanges intrarégionaux, la présidence malagasy de la COI a soutenu les travaux de dynamisation du transport maritime régional dans le cadre du projet EMCP sur financement japonais.

Le but ultime est de renforcer la compétitivité régionale, à travers la facilitation de la connectivité et de la mobilité. Un comité technique régional a été mis en place et s'est réuni à Antananarivo en octobre 2022 pour adopter une feuille de route. Dans le même temps, nous soutenons le raffermissement des liens avec le COMESA, Cap Business océan Indien et les opérateurs privés.

La diplomatie parlementaire a aussi un rôle à jouer pour la stabilité et l'action régionales, notamment pour le climat, l'économie bleue ou la reconnaissance de nos besoins insulaires spécifiques à l'échelle du continent et de la communauté internationale. C'est pourquoi nous avons soutenu, avec Maurice, la relance de l'Association des parlementaires des pays membres de la COI qui a tenu ses deux premières réunions à Madagascar.

Enfin, Madagascar a tenu particulièrement à mettre le volet jeunesse au cœur de sa présidence, en faisant une thématique transversale de toutes les actions à venir de la COI. Désormais, nos jeunes de l'Indianocéanie auront leur place méritée dans les activités de l'Organisation, dans le cadre de son mandat de construction d'une région prospère, stable et pacifique.

Ainsi, le chemin continue !

Je tiens à réaffirmer l'engagement de Madagascar pour la coopération régionale et dans la COI. Notre présidence s'est voulue à l'écoute et soucieuse d'apporter des impulsions sur des dossiers de fond pour continuer à construire ensemble l'avenir de l'Indianocéanie.

# PAIX ET STABILITÉ

Premier projet de la COI autour des questions de stabilité, le projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) revêt un double objectif : répondre aux diverses demandes des Etats membres pour promouvoir la gouvernance démocratique et faire de l'Indianocéanie une zone de paix et de stabilité. Avec le soutien de l'Agence française de développement, la COI met donc en œuvre un projet visant à accompagner l'enracinement de la culture démocratique et le renforcement des institutions. Lancé officiellement en septembre 2022 à Madagascar, ce projet a déjà atteint des résultats concrets de mise en réseau, de formation et de mobilisation des acteurs clés de la gouvernance.

*A travers le projet GPS, la COI renforce ses capacités de promotion de la paix et de la culture démocratique*



Le démarrage effectif du projet en septembre 2022 a permis de poser les jalons d'une action collective pour la paix et la stabilité, à travers quatre composantes dont : l'amélioration des capacités de prévention des crises ; l'appui aux processus électoraux crédibles, transparents et inclusifs ; la promotion de la bonne gouvernance auprès des citoyens ainsi que le renforcement des capacités de la COI dans la promotion de la paix et de la stabilité.

### **Renforcer la diplomatie parlementaire**

Parmi les priorités de la présidence malagasy de la COI figurent la paix et la stabilité. C'est dans ce sens qu'Antananarivo a accueilli deux événements importants pour la diplomatie parlementaire. Les présidents et vice-présidents des Assemblées nationales des Etats membres se sont réunis dans la capitale malagasy pour redynamiser l'Association des parlementaires (AP-COI).

En février 2023, le comité exécutif de l'AP-COI a été l'occasion d'un nouveau jalon avec la composition du bureau, la révision de la charte et du règlement intérieur de 2017, l'identification des partenaires stratégiques et l'intégration d'une dimension jeunesse et genre dans les actions qui seront mises en œuvre. L'AP-COI est appelée à jouer un rôle croissant en faveur de la paix et de la stabilité mais aussi en matière d'accompagnement de la coopération régionale.

« Nous constatons la nécessité de créer une association regroupant les parlementaires des Etats membres de la COI dont le rôle devrait être de porter la voix des peuples de l'océan Indien sur les différentes activités de la Commission ainsi que sur la scène internationale quand l'occasion se présente. Il nous appartient également d'exprimer les préoccupations actuelles de nos peuples en vue de trouver des solutions cohérentes et coordonnées dans les actions des pouvoirs exécutifs de nos Etats en matière de gestion des ressources marines, de la préservation de la biodiversité, de la promotion de l'éducation en phase avec la technologie moderne, entre autres. »

Hon. Christine Razanamahasoa  
Présidente de l'Assemblée nationale  
de Madagascar

## Renforcer les capacités des professionnels des médias

Dans la prévention et le maintien de la paix, le rôle des médias en tant qu'acteurs de paix n'est plus à démontrer. A l'approche de l'échéance électorale de 2023, l'État malagasy a sollicité la COI pour appuyer la CENI-Madagascar dans l'évaluation de sa stratégie de communication et de sensibilisation et dans le renforcement d'une bonne relation avec les médias à travers la formation des journalistes à la couverture des processus électoraux. Ainsi, 45 journalistes ont été formés par le projet GPS de la COI financé par l'AFD.

## Appui aux institutions démocratiques

Dans le même registre, une attention particulière a été portée aux institutions démocratiques. La mise en place du Réseau électoral de l'océan Indien en est un exemple. Regroupant les organes de gestion des élections, le REOI participe au maintien du dialogue et à la promotion de la culture démocratique dans la région.

Afin d'appuyer la COI dans ses efforts de promotion de bonne gouvernance dans la sous-région de l'Indianocéanie, la présidence malagasy s'est attachée à la mobilisation des parties prenantes locales dont l'Assemblée nationale, la Commission électorale nationale indépendante (CENI-Madagascar), les médias locaux, ainsi les organes ministériels pour une meilleure appropriation du projet GPS.

Jour de vote à Madagascar (photo d'archive)





# SÉCURITÉ MARITIME

Consciente des défis et menaces qui perdurent dans la région, la présidence malagasy de la COI a souhaité renforcer les mécanismes régionaux de sécurité. Il s'agit notamment de l'architecture de sécurité maritime. Ce dispositif régional de sécurité maritime a été mis en place par la COI dans le cadre du programme MASE financé par l'Union européenne. Centré autour de deux accords et disposant de deux centres régionaux, il réunit les Etats membres de la COI, Djibouti et le Kenya. Preuve de l'attractivité de cette architecture régionale de sécurité maritime, les centres régionaux voient leurs partenariats croître. La présidence malagasy du Conseil des ministres de la COI a activement soutenu les initiatives du Secrétariat général pour la pleine opérationnalisation du dispositif et pour l'élaboration d'une nouvelle phase du programme MASE.

*Exercice régional de lutte contre une pollution maritime organisé par la COI, les Centres régionaux MASE et les autorités malagasy, 2019*



Depuis 2013, la COI a mis en œuvre deux composantes majeures du programme MASE financé par l'Union européenne. Si l'objectif initial était de lutter contre la piraterie dans l'océan Indien occidental, force est de constater que ce programme a élargi son champ d'intervention pour répondre de manière globale aux enjeux de sécurité en mer.

Le programme MASE a ainsi culminé avec la signature en 2018 d'accords régionaux de sécurité maritime par les Etats membres de la COI, Djibouti et le Kenya et la mise en place du Centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) à Madagascar et du Centre régional de coordination opérationnelle (CRCO) aux Seychelles.

L'architecture mise en place, il reste à compléter son opérationnalisation et à la pérenniser. C'est un mécanisme complexe de coopération qui est mis en œuvre touchant à des fonctions régaliennes des Etats, à une lutte multiforme contre des crimes et des risques diversifiés, à des acteurs variés. Il est donc nécessaire de capitaliser sur les acquis et de poursuivre la dynamique collective lancée. Ainsi, la présidence malagasy de la COI a organisé, en collaboration avec le Secrétariat général, un atelier régional de consultation pour une deuxième phase du programme MASE. C'était le 10 novembre 2022 au ministère des Affaires étrangères de Madagascar. Les représentants de 12 pays de l'Afrique australe, l'Afrique orientale et de l'océan Indien[1], de l'Union européenne, de l'Union africaine, et de l'IORA y ont participé. Objectif: confirmer l'intérêt d'un programme MASE 2.0. en soutien à la pleine opérationnalisation de l'architecture régionale de sécurité maritime.

Appelant à la pleine opérationnalisation de l'architecture de sécurité maritime et à son « développement », le Général Richard Rakotonirina, alors ministre malagasy de la Défense nationale et ministre p.i. des Affaires étrangères, a souligné que « les résultats obtenus [par le programme MASE] sont allés bien au-delà de ceux attendus initialement » prenant pour exemple l'impact des activités du CRFIM.

En effet, « rien qu'en 2021, et juste en termes de trafics interceptés pour le compte de Madagascar, le CRFIM c'est : 316 kg de coraux noirs interceptés ; 8 conteneurs de pierres industrielles découvertes ; 49 kg d'or saisis ; 2 tonnes de cannabis interceptés ; et 1.024 tortues transitant par voie maritime saisies. Ces trafics sont estimés à une valeur totale de près de 2,5 millions USD.»

En outre, quelque 80 navires d'intérêt (ayant un comportement suspicieux) ont été identifiés et suivis par le CRFIM depuis début 2021. Le CRFIM s'est affirmé comme un centre de référence qui entretient un dialogue constant avec une vingtaine d'Etats régionaux et internationaux ainsi qu'avec une dizaine de partenaires et organisations internationales et près de dix opérateurs maritimes d'envergure.

Le CRCO basé à Mahé n'est pas en reste. En effet, le CRCO a conduit, depuis 2018, 15 exercices sur table de simulation d'opération sur la pollution en mer, la surveillance ou encore le sauvetage en mer.

[1]Etats membres COI, Kenya, Djibouti, Somalie, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Tanzanie

Depuis 2020, 5 opérations préventives en mer ont été menées en partenariat avec les Etats signataires et des partenaires dont la mission EUNAVFOR Atalanta ou encore les forces navales britanniques.

Le CRCO a aussi coordonné une opération de sauvetage en mer dans le Canal du Mozambique : 38 ressortissants des Comores et 11 membres d'équipage ont pu être ramenés à terre. Enfin, le CRCO a contribué à une mission du Plan régional de surveillance des pêches de la COI permettant d'inspecter 19 navires.

Au total, le CRCO a noué des partenariats solides entre les Etats signataires et les partenaires permettant d'établir des modalités de coordination d'exercices et d'opérations en mutualisant les moyens navals, aériens, technologiques et humains.

« La création d'une architecture régionale de sécurité maritime est une entreprise de longue haleine qui oblige à des actions multiformes et simultanées sur les plans institutionnels et partenariaux, technologiques et opérationnels, nationaux et régionaux. Concrètement, MASE 2.0. devra permettre de passer un palier supplémentaire pour la pérennisation et la pleine opérationnalisation du dispositif. »

Pr. Vêlayoudom Marimoutou  
Secrétaire général de la COI

Ces quelques résultats concrets, en dépit du ralentissement imposé par la Covid-19, démontrent l'intérêt d'une architecture régionale de sécurité maritime inédite en Afrique. D'ailleurs, les délégués du Mozambique et de la Namibie ont manifesté l'intérêt de leurs pays à se joindre aux accords MASE de 2018 et ainsi à devenir partie prenante de ce mécanisme de coopération basé sur l'intelligence, les opérations en mer et la mise en réseau.

La COI propose ainsi de bâtir un programme MASE 2.0. autour des axes suivants :

- Elaborer des cadres de coopération opérationnelle dans les domaines couverts par les accords comme les risques de pollution marine, la lutte contre le trafic de drogues ou contre la pêche illégale, entre autres ;
- Encourager les Etats régionaux, plus particulièrement de l'Afrique australe et de l'Afrique orientale et, à adhérer à l'architecture de sécurité maritime ;
- Renforcer les capacités techniques et technologiques du CRFIM et du CRCO en disposant d'officiers déployés, formés et travaillant en synergie avec les centres nationaux et régionaux de l'océan Indien et au-delà ;

- Accompagner les Etats signataires dans l'appropriation des accords à l'échelle nationale par le renforcement des capacités stratégiques, légales et opérationnelles ;
- Améliorer la connaissance de la situation maritime dans le bassin occidental de l'océan Indien, et au-delà, dont l'Afrique de l'Ouest, par la mise en réseau des Centres régionaux avec ceux relevant du Code de conduite de Djibouti et aussi ceux de l'océan Indien oriental et du Pacifique occidental ;
- Maintenir les efforts de dissuasion contre les crimes et menaces transverses comme la piraterie et améliorer les capacités régionales de jugement et répression, notamment en ce qui concerne le « legal finish ».

### *Le saviez-vous?*

Sur la dernière décennie, la COI a acquis une expérience reconnue dans le domaine de la sécurité maritime. A travers le MASE, la COI a joué un rôle actif auprès de trois présidences du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes devenu en 2021 le Groupe de contact sur les activités illicites en mer réunissant plus d'une soixantaine d'Etats, organisations internationales, missions militaires et navales et acteurs non-étatiques d'envergure.

En complément des actions du programme MASE, le partenariat COI-UE s'est investi dans un programme de sécurité portuaire et de sûreté de la navigation sur financement européen. La COI, qui coordonne le programme, collabore avec l'ONUDC, Interpol et l'OMI pour la mise en œuvre des activités qui couvre une douzaine de pays de l'Indianocéanie jusqu'à l'Angola.

*La surveillance maritime mobilise des moyens navals, satellitaires, techniques, militaires et aussi aériens. Ici, à bord d'un Dornier.*



# SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les îles de l'Indianocéanie font face à plusieurs défis dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les risques naturels et le dérèglement climatique ont un impact important sur la santé et fertilité des sols, la productivité des cultures et dans la fréquence et l'émergence de maladies animales et végétales. Les Nations unies reconnaissent d'ailleurs que Madagascar est le premier pays au monde à être victime de "famine climatique", phénomène qui risque de se propager dans la région et ailleurs. C'est pourquoi la présidence malagasy de la COI a fait de la sécurité alimentaire et de la nutrition l'une des priorités de son mandat. Avec le soutien de ses partenaires, notamment l'Union européenne, la COI intervient sur plusieurs fronts avec les administrations nationales et aussi en appui aux actions de terrain d'acteurs non-étatiques.

*Les femmes jouent un rôle de premier plan dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle.*



## Améliorer l'accès à des semences et plants améliorés

Le projet Food-Sec Semence, mis en œuvre par le CIRAD intervient en appui aux structures de production de semences et à la production en elle-même. A l'exception d'une serre pour le FAREI à Maurice, la quasi-totalité des équipements de production de semences sont maintenant acquis (incluant la réhabilitation du laboratoire des plantes et de serres spécialisées du FOFIFA à Madagascar et la livraison d'une serre insect-proof pour l'INRAPE aux Comores) et ont permis de mettre en place les premiers cycles de multiplication de presque toutes les espèces dans tous les pays. Des échanges de variétés de pomme de terre ont pris place entre Maurice et les Comores.

Les diagnostics d'analyse des filières semencières ont été réalisés dans les quatre pays. Les premières restitutions

aux acteurs ont été organisées aux Comores (novembre 2022) et aux Seychelles (décembre 2022). L'année 2022 a également permis de terminer la contractualisation avec les prestataires opérationnels en charge des essais agroécologiques qui ont été coconstruits au cours de l'année et qui ont débuté dans les quatre pays.

## Promouvoir des pratiques agricoles de qualité

Quatre projets de proximité menés dans 92 communes de Madagascar et des Comores visent à favoriser la diffusion des pratiques agroécologiques auprès des agriculteurs et agricultrices pour augmenter les rendements et diversifier les productions, notamment en faveur d'aliments présentant un intérêt nutritionnel.

*S.E.M. Andry Rajoelina, président de la République de Madagascar, inaugure le laboratoire des plantes et les serres spécialisées de la FOFIFA réhabilitées par le programme SANOI (PRM, 2022)*



L'agroécologie est considérée comme un mode de production qui, par la biodiversification et l'intensification de la production, peut aider les agriculteurs à répondre à la sécurité alimentaire et à faire face aux impacts du changement climatique.

A Maurice, un projet vient de démarrer pour encadrer 250 exploitants dans la culture d'algues pour la diversification de l'alimentation et leur utilisation comme bio-fertilisants.

Une action conduite par le CIRAD assurera la capitalisation des pratiques agroécologiques éprouvées dans les différents contextes et contribuera à leur diffusion à l'échelle de la région.

## **Diversifier l'alimentation des populations vulnérables**

Deux projets poursuivent actuellement leur activité de sensibilisation aux bonnes pratiques alimentaires dans 27 communes de Madagascar. Deux groupes d'assistance ont été mis en place. Le premier conduit des activités de changement de comportement au niveau communautaire et dans les écoles. Le second travaille au niveau de 13 cabinets d'accouchement communautaires pour améliorer le dépistage et la prise en charge des femmes et des enfants malnutris et pour prévenir la malnutrition chronique. 50 agents communautaires ont été formés et sensibilisent les ménages aux « pratiques familiales essentielles » et aux bonnes pratiques alimentaires.

Un nouveau projet vient de débiter pour un appui à la promotion des modes nutritionnels sains par l'intégration du numérique et la participation des adolescents en Union des Comores. Ce projet prévoit de développer une plateforme numérique de collecte et partage d'information sur les bonnes pratiques nutritionnelles et de favoriser l'adoption d'innovations culinaires fondées sur la valorisation des produits locaux nutritifs.

### **Le programme SANOI en chiffres**

- Un budget de 16.200.000 € de l'UE
- 13 projets dans 4 pays de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles) à travers une trentaine de partenaires, dont des instituts nationaux de recherche, des institutions internationales telles que le CIRAD et la FAO, ou des ONG et des associations nationales
- 40.000 petits exploitants à encadrer dont 40% de femmes et 40.000 femmes à sensibiliser à l'amélioration de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant de 0 à 5 ans
- Production de semences de base - pré-base pour 14 variétés améliorées de maïs, haricot, pomme de terre (14,5 t déjà produites) et de 1.654 boutures pour 5 variétés de manioc
- 4 diagnostics / états des lieux nationaux sur la disponibilité de données sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition

## **Renforcer les capacités dans le domaine sanitaire et phytosanitaire (SPS)**

Le projet de jumelage entre les administrations française, italienne et malagasy a démarré en septembre 2022 pour le renforcement du dispositif de surveillance et de contrôle de la qualité et conformité SPS des produits agricoles et agroalimentaires à Madagascar. Un séminaire officiel de lancement s'est tenu en octobre 2022. Une première mission de diagnostic de la réglementation existante sur les médicaments vétérinaires a été réalisée en décembre 2022. En outre, 7 agents malagasy ont été formés pour constituer une task-force pour l'évaluation des systèmes de surveillance à l'aide de la méthode OASIS.

Une assistance technique vient d'être contractée par le programme pour des actions au niveau régional. Sont prévus des échanges sur les principes communs de réglementation SPS au sein de la COI, des renforcements des capacités des services d'inspection et de contrôle SPS aux frontières, un appui à l'établissement de politiques nationales de laboratoire et à la mise en réseau des laboratoires, et des formations de techniciens aux techniques de laboratoire.

## **Améliorer l'information des États sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

L'information, pour celui qui en dispose, est un atout. A travers un projet FAO, le programme SANOI vise à renforcer les systèmes d'information nationaux des États membres de la COI et à les mettre en réseau pour rendre l'information plus fiable et mieux partagée. En 2022, 4 ateliers de lancement officiel ont été réalisés dans chacun des 4 pays.

Des diagnostics des données et systèmes d'information existants ont été réalisés dans les 4 pays et alimentent actuellement la formulation de la stratégie régionale d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les task-forces nationales se mettent en place. En parallèle a débuté le rassemblement des données dans chaque pays et la construction d'une plateforme de partage de l'information. L'objectif est de pouvoir produire d'ici fin juin 2023 un premier rapport sur la situation régionale avec suivi des séries historiques de données.





## Le saviez-vous?

Le poisson contribue largement à la sécurité alimentaire des Etats membres de la COI. Il représente 18,58 % des protéines animales consommées dans la région.

Cette ressource est pourtant menacée. En cause, la surpêche, la pollution, la destruction des habitats naturels ou encore le changement climatique. C'est pourquoi la COI et l'UE équipent la région pour protéger cette richesse et assurer son exploitation durable à travers le programme ECOFISH.

À Maurice par exemple, le programme met à disposition des pêcheurs artisanaux 5 dispositifs de concentration de poissons (DCP), afin de leur permettre d'assurer des prises adéquates lors de leur sortie en mer. Environ 3 000 pêcheurs à travers l'île pourront bénéficier de cette initiative. Au fil des années, en effet, les pêcheurs mauriciens devaient aller de plus en plus loin en mer pour espérer trouver suffisamment de poissons.

Au niveau de la région, ECOFISH a aussi mis en place un réseau régional pour évaluer et atténuer l'impact du changement climatique sur la pêche artisanale. Selon les estimations, si la température mondiale augmentait de 2° C, le stock de poissons du Sud-Ouest de l'océan Indien diminuerait de 15 à 50 % par rapport à celui de 2005. Les consultations menées au niveau de ce réseau régional ont permis d'établir 17 sets d'indicateurs pour évaluer les effets du dérèglement climatique sur les ressources halieutiques dans la région. Ces indicateurs offrent une vision exhaustive des défis à relever pour faciliter la prise de décision dans le domaine de la pêche.

Les produits de la mer contribuent de manière significative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale



# ESPACE ÉCONOMIQUE

La Covid-19 a eu un impact sérieux sur l'économie mondiale. L'économie des Etats membres de la COI, largement dépendante du commerce extérieur, s'est trouvée fragilisée. Aussi, le Conseil extraordinaire de la COI de juin 2020 avait donné mandat au Secrétariat général de réfléchir aux moyens d'appuyer la relance économique régionale. En ligne de mire : augmenter les flux commerciaux intrarégionaux à l'heure où les filières courtes ont retrouvé de l'attrait pour diminuer les dépendances externes, capitaliser sur les avantages comparatifs et abaisser les coûts de transport. Toutefois, l'enjeu est complexe et multiforme si bien que la COI doit jouer son rôle de facilitateur sur plusieurs fronts.

*Quelques brindilles d'une puissance phénoménale: avec 24 térabits par seconde, le câble à très haut débit METISS est le plus puissant de la zone*



Disons-le d'emblée : la COI n'est pas une communauté économique régionale au même titre que le COMESA ou la SADC auxquels adhèrent quatre des cinq Etats membres de la COI. La COI a néanmoins une mission de soutien à la coopération économique et commerciale. C'est dans ce sens que les Etats membres souhaitent que la COI renforce son rôle de facilitateur d'initiatives sous-régionales dans les domaines économiques et commerciaux. C'est d'ailleurs l'un des axes stratégiques du nouveau Plan de développement 2023-2033 de la Commission.

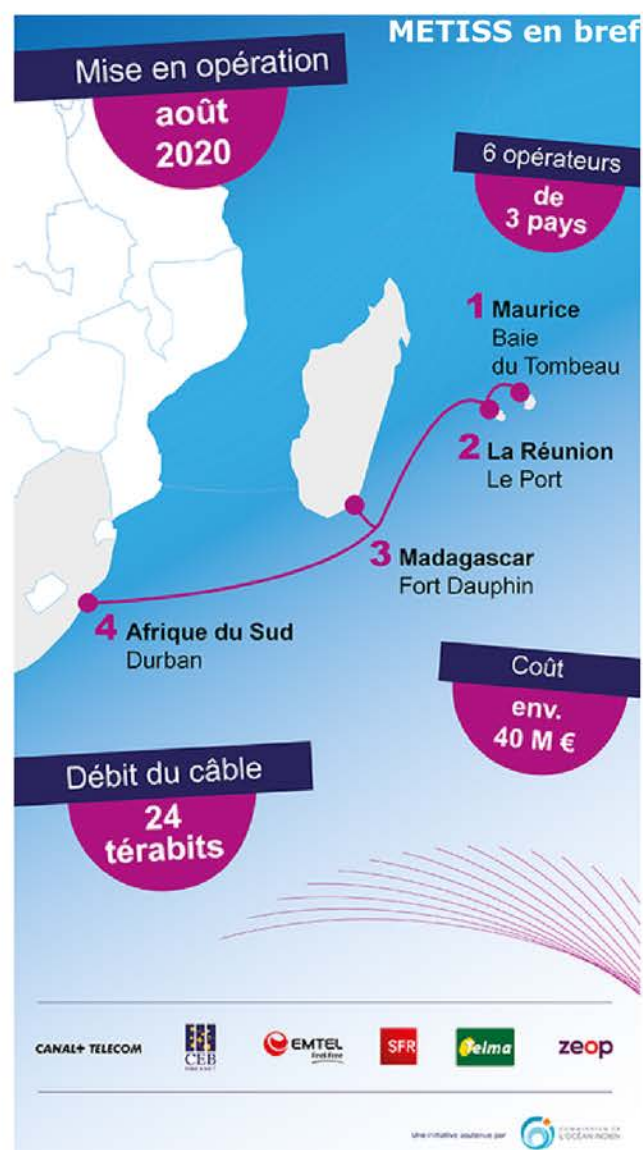
Concrètement, les chantiers économiques de la COI sont d'abord des chantiers structurants. Il est ici question de connectivité régionale sur les plans numérique, maritime et aérien.

### Connectivité régionale

Une connectivité régionale améliorée participe à la dynamisation des échanges économiques et commerciaux. Sur le plan du numérique, la COI a démontré sa capacité à fédérer et à structurer un projet d'infrastructure régionale d'envergure.

En effet, la COI a réuni six opérateurs privés des télécommunications autour du projet de câble numérique à très haut débit METISS. Totalement financé à hauteur de 40 millions € par les membres du consortium éponyme, le câble METISS relie sur près de 3800 km Maurice, La Réunion et Madagascar à la haute bande passante internationale en Afrique du Sud.

METISS se caractérise par sa puissance qui en fait l'infrastructure sous-régionale la plus puissante avec 24 térabits mais aussi par le fait qu'elle est ouverte et partagée. Cela signifie que tout opérateur est en mesure de bénéficier de ce gain de connectivité. Cette infrastructure 100% régionale contribue à la démocratisation de l'accès à un Internet de qualité, à l'innovation et à l'entrepreneuriat digital ou encore au lancement d'offres de services étendues, dont la 5G.



En complément, la COI a entamé un nouveau travail de mobilisation régionale pour la sécurité des câbles sous-marins. Un premier atelier organisé avec l'ONU DC a permis d'identifier les risques et les acteurs en vue d'élaborer, à terme, un plan régional de protection et de résilience des câbles sous-marins qui serait alors inédit à l'échelle africaine. Par ailleurs, la COI poursuit la réflexion dans le domaine de la gouvernance numérique.

En matière de connectivité maritime, la COI a bénéficié d'un appui du Japon pour lancer une initiative régionale de dynamisation de la desserte maritime régionale. L'objectif du projet EMCP était de définir les modalités d'un renforcement du transport maritime.

La présidence malagasy de la COI a accueilli, en octobre 2022 à Antananarivo, une réunion du comité technique régional sur le transport maritime mis en place dans le cadre du projet EMCP. Ce comité technique régional qui réunit des représentants des Etats COI et de la côte orientale africaine supervise le suivi du commerce régional afin d'identifier les freins, les opportunités et les tendances des flux maritimes marchands. Un bulletin trimestriel sur l'état des échanges maritimes en Indianocéanie et Afrique orientale est diffusé auprès d'une liste d'institutions et opérateurs. En outre, le comité technique régional a préconisé la création de guichets uniques dans les pays pour faciliter les échanges maritimes ainsi que, le cas échéant, leur mise en réseau.

« *Le projet d'amélioration de la connectivité maritime doit permettre de tacler les problématiques liées à la compétitivité régionale. Nous viserons une mutualisation des expertises et des moyens, vers des résultats d'intérêts communs [...] grâce à l'engagement de nos Etats voisins, en partenariat avec les autres organisations et partenaires régionaux (IORA, COMESA, l'Association pour la gestion des ports de l'Afrique orientale et australe - PAMESA), ainsi qu'à l'implication du secteur privé* »

GCA Richard Rakotonirina  
Ancien ministre de la Défense  
et ministre des Affaires étrangères p.i.

Pour ce qui est de l'aérien, le Conseil des ministres de la COI a indiqué souhaiter la réactivation des comités régionaux des aviations civiles d'une part et des transporteurs aériens d'autre part.

Pour rappel, le comité régional des transporteurs aériens avait donné lieu à une Alliance Vanille des compagnies aériennes sous l'égide de la présidence malagasy en 2016. Cette Alliance devait encadrer la coopération entre les compagnies aériennes, notamment sur les questions de maintenance, d'achat ou de formation. Cela étant, la logique concurrentielle puis les contrecoups de la Covid-19 ont remis au second plan ce dialogue nécessaire pour la connectivité régionale.

La COI devra donc à nouveau jouer son rôle de facilitateur du dialogue régional pour réactiver ces comités dont il est attendu des avancées concrètes.

## De nouvelles actions

Les Etats membres de la COI ont également donné un mandat au Secrétariat général pour lancer de nouvelles actions. A cet égard, instruits par les difficultés d'achat à l'international durant la pandémie de Covid-19, les Etats membres ont été réunis par la COI pour un premier atelier sur les modalités d'achats groupés.

Il s'agirait, pour les institutions nationales chargées des importations des produits de base, de mutualiser leurs besoins et commandes afin de mieux peser dans les négociations et améliorer la compétitivité. Cette réflexion, débutée à la demande de la République des Seychelles, est appelée à se poursuivre dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau PDS.

*La connectivité maritime et aérienne sont des défis de premier ordre pour améliorer la compétitivité de l'Indianocéanie*



Enfin, une réunion des services douaniers des Etats membres s'est tenue en novembre 2022 à La Réunion. Les douanes des Etats membres ont manifesté leur intérêt d'un resserrement des liens et des coopérations.

A cet égard, elles ont établi une lettre d'intention exprimant leur souhait de systématiser leur collaboration sous l'égide de la COI. L'objectif est de renforcer la coopération douanière en termes de partage de bonnes pratiques, de formations ou encore de technologies et outils afin de faciliter les échanges commerciaux entre les îles et de répression des trafics et échanges illicites.

Les douanes plaident ainsi pour la création d'un « comité douanes » au sein de la COI. Cette volonté affichée des douanes de la région de s'inscrire dans une démarche de coopération sous-régionale constitue une avancée en phase avec l'objectif de création d'un espace économique et commercial dynamisé.



*Les administrations douanières des Etats membres souhaitent coopérer davantage sous l'égide de la COI pour faciliter le commerce et mieux prévenir les trafics illicites*



# JEUNESSE

L'Afrique est le continent le plus jeune du monde. Il y a, pour le continent, l'opportunité d'un « dividende démographique » autant que le défi d'une inclusion socioéconomique réussie de la jeunesse africaine. En effet, comment prépare-t-on l'entrée massive de jeunes sur le marché du travail ? Quelle place pour eux dans la société aujourd'hui et demain ? Comment les impliquer, dès maintenant, en co-responsabilité, dans les choix qui définiront l'Afrique de demain et qui doivent permettre de relever les défis systémiques de l'environnement et du climat ? En Indianocéanie aussi ces questions se posent. Et pour cause : près de la moitié de la population indianocéanienne a moins de 24 ans. La présidence malagasy de la COI a ainsi souhaité qu'une attention particulière et systématique soit désormais portée à la jeunesse dans toutes les activités de l'organisation.

*Les Etats membres de la COI souhaitent mieux impliquer les jeunes dans les actions de coopération régionale*



Pour la présidence malagasy de la COI, il est essentiel de porter une attention particulière à la jeunesse. «Notre richesse en ressources humaines et la potentialité de nos jeunes demeurent relativement peu exploitées, notamment quant à leur implication effective dans le rouage des actions régionales», a indiqué Léontine Razanadrasoa, directrice générale de la coopération internationale du ministère malagasy des Affaires étrangères et Officier permanent de liaison de Madagascar auprès de la COI. C'était lors d'un atelier régional sur la jeunesse organisé par la COI à Antananarivo le 09 novembre 2023. Et d'expliquer: «au regard du contexte démographique actuel où 30% de la population de tous les Etats membres de la COI sont des jeunes, près de 80% des jeunes de la région vivant à Madagascar évoluent dans un contexte socio-économique complexe.»

### Le saviez-vous?

D'ici 2040, c'est-à-dire demain, près de 9 millions de jeunes de 15 à 24 ans entreront sur le marché du travail dans nos Etats membres contre 6,2 millions en 2020.

La démographie, bien que disparate selon les îles de la région, donne une raison objective de mobiliser la jeunesse. «Il nous faut donc nous préparer à tirer profit de ce dividende démographique porté par les Comores et Madagascar», invite Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI.

## La jeunesse, une opportunité à transformer

De fait, il est nécessaire d'enclencher, selon l'OPL de Madagascar, une « action commune et ciblée envers les jeunes, pour que leurs droits, leurs voix et leurs aspirations soient écoutés, reconnus et respectés ».

Que faire donc?

L'action régionale ne peut être dissociée des grands mouvements en cours sur le continent et dans la sous-région, notamment la dynamique démographique qui modifiera assez profondément le faciès de nos îles et les défis socioéconomiques.

De fait, il est nécessaire d'investir massivement dans les biens fondamentaux pour tirer profit du dividende démographique régional qui se profile. D'abord, la santé et l'éducation. Ensuite, des politiques publiques qui anticipent les besoins de demain. Ce faisant, on donne les moyens aux jeunes d'aujourd'hui de jouir pleinement de leurs capacités. Ainsi, ils pourront, demain, contribuer au développement durable de leur pays et de la région.

A cet égard, la création, dès aujourd'hui, de programmes régionaux de santé publique, autour du réseau SEGA – One Health, d'éducation et de formation incluant une dimension de mobilité, ou encore d'approfondissement de la démocratie, est plus qu'une opportunité : c'est une priorité pour le développement de nos territoires.



L'éducation, en commençant par le socle du lire, écrire et compter, et la formation universitaire, technique et professionnelle, requièrent des investissements massifs et orientés de manière à répondre aux besoins de demain. Cette urgente nécessité vaut peut-être plus encore pour Madagascar et les Comores qui, par cet investissement dans les biens fondamentaux que sont la santé et l'éducation, seront plus à même de tirer profit de leur rente démographique.

Les indicateurs et projections démographiques doivent intégrer la prospective politique. L'un des objectifs est clairement de répondre, d'une part aux besoins fondamentaux des populations, et, d'autre part, d'assurer l'épanouissement économique et social des citoyens. L'État a un rôle central en étant le garant des libertés fondamentales et le promoteur de la «liberté positive» au sens de la possibilité offerte à chacun de jouir des capacités nécessaires à son chemin de vie. Dans le même temps, il apparaît essentiel d'approfondir le dialogue entre les pouvoirs publics et les acteurs non-étatiques, notamment les opérateurs privés et les acteurs associatifs, pour coconstruire des réponses aux défis immédiats et à venir.

La COI a commandé une étude sur les moyens de mieux cibler et impliquer la jeunesse dans ses actions. Il s'agit d'adopter une approche durable de mobilisation, de consultation et d'implication des jeunes sur des sujets divers en co-responsabilité: climat et résilience, entrepreneuriat et innovation, lutte contre la pollution plastique et promotion de l'économie circulaire, culture et santé, notamment.

L'atelier d'Antananarivo a confirmé l'intérêt des Etats membres à mieux impliquer les représentants de la jeunesse dans les activités de coopération régionale portées par la COI. Il s'agira, notamment, de définir avec et pour la jeunesse des actions spécifiques dans tous les futurs projets de la COI. Une équipe dédiée au sein du secrétariat général pourra être constituée pour coordonner ce travail visant à faire de la «jeunesse» un axe transversal de l'action de la COI au même titre que le «genre». D'ailleurs, la jeunesse indianocéanienne est bien considérée comme une cible du nouveau Plan de développement stratégique 2023-2033 de la COI.

Cette première réunion consacrée à la jeunesse a réuni des représentants des administrations des Etats membres chargées de la jeunesse. A noter la participation active de représentants de Synergie Jeunes Comores et de la plateforme comorienne des jeunes entrepreneurs.

## **Des actions adhoc avec et pour la jeunesse**

La COI a soutenu dès 2012 la création d'un réseau régional de jeunes entrepreneurs nommé Synergie Jeunes qui a organisé cinq éditions régionales d'un forum d'échanges et d'un concours régional ayant permis de valoriser les talents créatifs et entreprenants de nos territoires.

Dans le même temps, la COI a impulsé, en amont de la Conférence de Samoa sur les petits Etats insulaires en développement de 2014, la création d'une plateforme des jeunes des îles en développement sur les thématiques du développement durable. Cette plateforme, SYAH, a réuni des jeunes de l'Indianocéanie mais aussi du Cap Vert, de Guinée Bissau et de Sao Tome e Principe autour d'actions de sensibilisation et de plaidoyer. Les jeunes de SYAH ont participé aux rencontres internationales sur le climat, ont porté en autonomie des actions concrètes sur l'usage et la consommation de l'eau à Maurice ou encore sur les plastiques à usage unique aux Seychelles ayant conduit à l'adoption d'une loi pour leur bannissement.

La COI a également travaillé de concert avec la Jeune Chambre Internationale ou encore avec des entrepreneurs innovants dans le secteur de l'économie circulaire à l'occasion du Blue Champion Award en 2019.

Au-delà des activités, c'est aussi une place croissante qui est donnée aux jeunes dans le dispositif de la COI. En effet, rappelle Pr. Marimoutou, le Secrétariat général bénéficie de « l'appui utile de jeunes volontaires de solidarité internationale mis à disposition par les collectivités de La Réunion. Nous accueillons aussi des stagiaires de tous nos Etats membres qui, au sortir de la COI, connaissent souvent des parcours admirables comme tout récemment Yuv Sungkur qui a été l'une des voix de la jeunesse du Sommet sur la transformation de la jeunesse aux côtés du secrétaire général des Nations unies il y a tout juste un mois ou, il y a plus longtemps, Jean Paul Adam, qui est devenu ensuite chef de la diplomatie seychelloise, président de la COI et directeur de l'économie bleue à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. »



*Donner une place à la voix des jeunes*



# EVOLUTION DE LA COI

La présidence en exercice a inscrit son mandat dans le mouvement impulsé par les présidences précédentes : celui d'une évolution institutionnelle et fonctionnelle de la COI. En effet, 40 ans après sa création, il est apparu nécessaire de lancer un chantier important de modernisation de la COI pour mieux répondre aux besoins des Etats membres et aussi se conformer aux meilleures pratiques de coopération.

*Les équipes de la Commission de l'océan Indien*



La Déclaration de Moroni sur l'avenir de la COI de 2019 a ouvert la voie à la dynamique de modernisation de la COI. Les Etats membres ont réaffirmé la valeur ajoutée d'une organisation régionale de proximité, dédiée aux enjeux insulaires et aux défis du développement durable.

Avec l'appui de ses partenaires, dont l'Union européenne, la COI a développé de nouveaux cadres de référence pour sa gouvernance, sa structure, ses procédures, ses contrôles. Durant la présidence malagasy des paliers ont été franchis:


- Adoption d'un règlement intérieur révisé;
- Validation de nouvelles procédures et codes, notamment en matière de politiques informatiques, gestion des données personnelles, éthique...

Surtout, cette période a été marquée par l'élaboration du nouveau Plan de développement stratégique 2023-2033 de la COI. Il y a été décidé de porter la vision sur le long terme, soit une décennie, permettant à nos Etats et à la COI de s'inscrire dans la réalisation des Objectifs de développement durable et de s'aligner au prochain agenda mondial post-2030 comme aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Pour ce nouveau PDS, une méthodologie inédite a été appliquée. Des ateliers nationaux réunissant des acteurs des administrations nationales engagées dans des actions de coopération ainsi que des acteurs non-étatiques ont été organisés dans chacun des Etats membres. Au total, une dizaine d'ateliers s'est tenue, plus de 180 personnes ont été consultées dans les pays, au secrétariat général et au sein de la communauté des partenaires. Ces consultations, suivant une méthode de co-construction, ont permis de définir les priorités communes, les besoins partagés des Etats membres et, ainsi, les axes du nouveau PDS.

Ce PDS, reposant sur la vision d'une «Indianocéanie en partage», se décline autour de 4 axes stratégiques interreliés:

- Une Indianocéanie de résilience, de paix et de sécurité. Il s'agit, pour la COI, de conforter et amplifier son rôle de promoteur de la paix, d'acteur reconnu pour la sécurité maritime ou encore la résilience climatique. L'idée qui sous-tend cet axe est celle de la promotion et de la préservation des biens publics régionaux.

- Une Indianocéanie de développement économique intégré, durable et innovant. L'objectif est d'approfondir l'agenda économique et commercial de la COI. Si l'intégration économique et commerciale est à penser à l'échelle plus large de la zone africaine de libre échange et à travers les organisations comme le COMESA, force est de constater que la COI a un rôle à jouer pour faciliter la reconnaissance des besoins spécifiques des îles africaines et pour soutenir la dynamisation des échanges intra-régionaux. Il est question de connectivité, de chaînes de valeur régionales, de mutualisation, de transition énergétique, de dialogue public-privé ou encore de coopération entre les administrations publiques du secteur économique, dont les douanes, les aviations civiles ou les agences d'investissement.
  - Une Indianocéanie d'épanouissement humain. Les Etats membres entendent investir mieux et plus dans le capital humain de l'Indianocéanie. Les secteurs visés sont la santé, la formation professionnelle et la mobilité, la culture. L'autonomisation et l'inclusivité des femmes et des jeunes est une priorité transversale.
  - Une architecture institutionnelle et partenariale renforcée. La COI est une organisation qui mobilise des financements conséquents au bénéfice de ses Etats membres pour répondre aux enjeux du développement durable dans la zone. Elle conduit plus qu'une douzaine de projets qui couvre un large éventail de secteurs. Pour consolider ce positionnement d'organisation incontournable dans le paysage régional élargi, la COI doit renforcer ses capacités internes en étoffant ses équipes, en élargissant l'assiette des expertises ou encore en adoptant les meilleures pratiques de gestion et de contrôle. Cela lui permettra d'approfondir ses relations avec ses partenaires au développement et les membres observateurs tout en gagnant en attractivité auprès des autres partenaires au développement. Il est aussi question de faire émerger un bassin régional d'expertises et de mieux répondre aux besoins spécifiques de certains Etats membres.
- 



COMMISSION DE  
L'OcéAN INDIEN



**PRÉSIDENCE MALAGASY**  
DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COI







COMMISSION DE  
L'OcéAN INDIEN

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COI

BLUE TOWER - 3E ÉTAGE | RUE DE L'INSTITUT | ÉBÈNE - MAURICE

[WWW.COMMISSIONOCEANINDIEN.ORG](http://WWW.COMMISSIONOCEANINDIEN.ORG)

 @COMMISSION\_COI |  @COMMISSION-DE-LOCEAN-INDIEN

 @COMMISSIONOI |  @COMMISSION\_OCEANINDIEN

